

Concertation garantie par



PROJET

EMILHY

USINE DE PRODUCTION

D'HYDROGÈNE RENOUVELABLE ET BAS CARBONE

DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE
DE LA CENTRALE ÉMILE HUCHET À SAINT-AVOLD (57)



H



**CONCERTATION
PRÉALABLE**

DU 27 FÉVRIER AU
21 AVRIL 2024



Compte-rendu de la réunion thématique # 1
du mardi 12 mars 2024

www.concertation-emilhy.fr



GazelEnergie

La réunion thématique # 1 sur la transformation énergétique du site Émile Huchet s'est tenue le mardi 12 mars 2024, à la salle Saint-Eloi de la centrale Émile Huchet en présence d'intervenants et de 88 participants.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- **Marie-France GUERRIERO**, Maire de Porcelette ;
- **Jérôme LADRIÈRE**, Directeur du développement, GazelEnergie ;
- **Romain DESHAYES**, Responsable du projet Emil'Hy, GazelEnergie ;
- **Antonin ARNOUX**, Directeur de la Centrale Emile Huchet, GazelEnergie ;
- **Philippe LENGART**, Directeur d'exploitation de la Centrale Emile Huchet, GazelEnergie ;
- **Thomas ABOUT**, Chef de quart, GazelEnergie ;
- **Sylvain KREBS**, Responsable exploitation et maintenance, GazelEnergie ;
- **Lionel GERNOLLE**, Vice-Président, CHEMESIS ;
- **Thierry DORMOIS**, Responsable du projet PARKES, SUEZ
- **Ludovic LECELLIER**, Responsable du projet MosaHYc, GRTgaz ;
- **Ronan FLEHO**, 2concert (animateur) ;
- **Martin BACHOLLE**, 2concert (animateur) ;

Compte rendu des présentations et des échanges avec le public :

R. FLEHO, cabinet 2Concert : Bonsoir à toutes et à tous. Nous sommes ravis de vous accueillir aussi nombreux, plus nombreux que ce qui était prévu, ce qui est tout à fait formidable pour cette première réunion thématique sur et autour du projet Emil'Hy avec comme programme aujourd'hui la transition énergétique de la centrale Émile Huchet. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, un petit mot et un briefing sécurité.

A. ARNOUX, Directeur site Émile Huchet : Merci, Ronan. Petit mot de sécurité. Vous avez vu, vous êtes entrés par le poste de garde. On est sur un site Seveso bas. Deux choses principales : déjà, il n'y a pas d'exercice prévu, donc si une alarme sonne, c'est que ce n'est pas un exercice ; vous avez deux sorties, la principale par laquelle vous êtes entrés et une autre sortie de secours juste derrière moi. C'est pour cela aussi qu'on a limité la salle à un nombre de personnes pour être en capacité d'évacuer en cas de problème. Il peut y avoir deux types de sonneries sur ce type de site : la sonnerie incendie – c'est à la seconde, cela sonne toutes les secondes – et ensuite une sonnerie beaucoup plus longue, celle que vous entendez parfois le premier mercredi du mois au niveau des différentes villes. Celle-ci est plutôt un risque chimique. Incendie : on sort. Risque chimique : on reste à l'intérieur, et bien entendu, on sera là pour vous encadrer. Je vous remercie. C'était le mot de sécurité du début.

R. FLEHO, cabinet 2Concert : Merci, Antonin. Je passe la parole tout de suite à Madame le Maire de Porcelette pour un accueil républicain.

M.F. GUERRIERO, Maire de Porcelette : Chers collègues élus. Monsieur le Directeur. Mesdames et Messieurs. Merci de me donner la parole ; cela me permet d'exprimer ce soir ma satisfaction de voir revivre un site qui était destiné à la fermeture. Je me dois également de remercier tous les acteurs qui prennent part aux différents projets qui vont se développer ici, et plus particulièrement le projet Emil'Hy que nous suivons et soutenons depuis le début. Dans notre quête pour un avenir plus durable, nous devons reconnaître l'importance de trouver des sources d'énergies renouvelables et bas carbone

– c’est ce que fait GazelEnergie avec le projet Emil’Hy. Ce projet représente une étape décisive vers un avenir énergétique plus propre et plus sûr. Cependant, le succès d’Emil’Hy dépend de notre engagement collectif envers cette transition. Elle offre également des opportunités économiques créant des emplois sur notre territoire. Je vous invite à vous joindre à moi pour soutenir ce beau projet de toutes nos forces, d’autant plus qu’il se trouve en partie sur le banc communal de Porcelette. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

R. FLEHO, cabinet 2Concert : Merci beaucoup, Madame le Maire. Je suis Ronan FLEHO du cabinet 2Concert, cabinet indépendant qui accompagne GazelEnergie et toute l’équipe dans le déploiement de ce dispositif de concertation préalable autour du projet Emil’Hy comme on l’a dit.

Vous allez – nous allons vivre ce soir un moment assez historique, dans le cadre justement de ces démarches de concertation préalable. Pourquoi « historique » ? Parce qu’on va parler d’histoire. Madame le Maire l’a rappelé, un site riche d’histoire, une culture industrielle, une culture au service de la France, des hommes et des femmes qui ont fait l’histoire de ce site.

Nous allons passer un moment pour rappeler un certain nombre de faits, comment on passe du charbon – on aura des témoignages sur cette époque en train de s’éteindre pour passer à un nouveau projet sur de l’hydrogène. Moment d’histoire parce qu’on va aussi parler de l’histoire du projet qui va s’écrire avec celles et ceux qui y ont travaillé, vous tous, et une partie en tout cas, qui travailleront sur ce projet.

Nous avons un certain nombre d’éléments au niveau du programme de la réunion, et j’ai le plaisir d’animer cette soirée avec mon collègue Martin. Nous allons parler de l’histoire de cet emplacement, du site industriel adapté au projet Emil’Hy, ce qui fait la force de cet emplacement qui est en pleine transformation, des projets qui vont être accueillis et qui sont complémentaires au projet Emil’Hy sur le site, et bien sûr toutes les synergies avec la plateforme Chemesis et l’environnement technico-industriel que vous connaissez sur le territoire. Nous allons passer à peu près 2 heures ensemble, avec un temps d’échanges, bien évidemment, de questions/réponses avec la salle après les présentations de nos intervenants. Vous verrez un certain nombre de personnes qui vont venir abonder l’ensemble de ces thèmes.

Avec Martin, nous allons jouer les gardiens du temps, d’abord, pour essayer de contenir la réunion dans les 2 heures, et les garants également de la parole et du dialogue, de la qualité des échanges que nous pourrions avoir ce soir entre nous.

Liberté de parole, bien évidemment, et de dialogue. Je précise que la réunion est enregistrée, filmée et également retransmise sur Facebook pour qu’un maximum de personnes puissent avoir accès à l’information et au contenu des échanges que nous allons avoir ce soir.

Je vais tout de suite laisser la parole à Monsieur MARTIN et Madame TROMMETTER qui sont les Garants de la concertation, désignés par la Commission nationale du débat public.

L. MARTIN, Garant CNDP : Mesdames, Messieurs, bonsoir. Pour ceux qui sont debout, sachez qu’il y a encore une dizaine de places assises dans les deux premiers rangs, n’hésitez pas à vous avancer.

Madame TROMMETTER et moi-même avons été désignés par la Commission nationale du débat public pour garantir ce débat. C’est une autorité administrative indépendante qui assoit son activité sur un moment fort de nos textes, puisque dans le bloc constitutionnel, à l’article 7 de la Charte de l’Environnement, il est indiqué que « *Toute personne a le droit [...] d’accéder aux informations relatives à l’environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l’élaboration* » – j’insiste –

« des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » C'est ce principe qui nous amène à nous rassembler ce soir.

Le débat repose sur 6 grands principes :

- D'une part, l'indépendance. On l'a dit, nous ne relevons que de l'autorité de la Commission nationale du débat public qui a son budget propre.
- La neutralité – Mme TROMMETTER et moi n'aurons pas d'avis à émettre sur ce projet. Dans notre bilan, nous émettrons un avis sur la qualité du dialogue, savoir si les questions posées ont reçu des réponses, satisfaisantes ou pas. Nous n'émettrons pas d'avis, c'est seulement dans l'étape suivante de l'enquête publique qu'un Commissaire enquêteur émettra ou non un avis favorable sur un projet qui sera forcément plus abouti que celui qui est aujourd'hui sous nos yeux.
- La transparence – c'est le principe qui veut que tous les documents en possession du porteur de projet ou tous les documents publics qui permettent d'éclairer le projet soient mis à votre disposition. C'est ainsi que dans les prochaines heures, l'entreprise mettra en ligne très rapidement les éléments faune/flore qui sont à disposition pour qu'ils soient partagés sur le site internet.
- L'argumentation – c'est un point important. Il faut comprendre que l'objet de la réunion n'est pas de voter entre les pour et les contre, ce n'est pas un referendum. Ce qui va vraiment être important, c'est la qualité des arguments et la façon dont il y est répondu.
- L'égalité de traitement – c'est aussi un point fort. Ici, il n'y a pas de parole supérieure à l'autre, nous sommes tous égaux et la prise de parole doit être équivalente pour tous.
- L'inclusion – c'est aussi essayer d'associer ceux qui n'ont pas eu l'audace de venir nous rejoindre ce soir, et c'est ainsi que par exemple, demain, il y aura un débat mobile dans la galerie commerciale du supermarché Leclerc pour aller au-devant de ceux qui, souvent, ne participent pas et qui pourraient pourtant émettre leur avis et être intéressés, quand même, dans un investissement qui va fortement infléchir la vie économique du territoire.

Sur le slide suivant figurent nos coordonnées avec nos courriels. Si les modalités du débat vous interpellent, vous posez question, nous sommes les recours et nous sommes à votre écoute, nos coordonnées figurent sur le site internet.

Nos missions :

- Garantir que la procédure de concertation est conforme aux principes vus précédemment ;
- Veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations transmises – on va s'assurer que cela se confirme ;
- Remettre un bilan – à l'issue de la concertation, nous avons un mois pour remettre ce bilan.

Merci.

Martin BACHOLLE : Bonjour à tous. Je vais vous présenter le programme de cette concertation. Il y a différents temps d'échanges que nous prévoyons, que nous avons déjà réalisés et qui sont encore prévus pendant cette période.

Nous avons fait une réunion publique d'ouverture le 28 février qui nous a permis de poser le cadre de la concertation. Nous étions présents dès le lendemain au centre commercial Cora à Saint-Avoid pour rencontrer les habitants et les visiteurs du centre commercial et pour pouvoir les informer sur le projet. Nous avons la soirée de ce soir – une réunion thématique principalement axée sur la reconversion du site Émile Huchet, son histoire et les projets d'avenir. Nous avons également demain matin, comme l'a

dit Monsieur MARTIN, une rencontre de proximité, cette fois-ci à Creutzwald. Nous avons ajouté un temps public. En fait, nous avons prévu un premier temps à Sarrebruck, mais comme nous ne pouvions pas l'ouvrir au public, nous avons décidé de faire un nouveau temps organisé à l'IUT de Moselle-Est à Saint-Avold ce vendredi 15 mars à 13h30. Si cela vous intéresse de participer à cette réunion, nous allons à nouveau présenter le projet, mais avec un regard nouveau puisque ce sera dans un amphithéâtre avec des étudiants. Ce sera intéressant aussi d'avoir leur point de vue sur les questions techniques du projet. Si vous voulez y participer, c'est ouvert au public, je vous invite à vous inscrire sur le site internet de la concertation. Autre réunion thématique le 26 mars, cette fois-ci dans un format un peu différent de celui de ce soir puisque nous aurons différents ateliers thématiques – nous aurons des tables où nous pourrions échanger, approfondir certains sujets indiqués à l'écran, surtout sur la maîtrise des impacts sur son environnement. Nous aurons plusieurs tables thématiques à l'hôpital pour pouvoir échanger sur ces sujets. Enfin, une réunion publique de clôture est prévue le mercredi 10 avril à 18h00 où le maître d'ouvrage pourra annoncer ce qu'il a retenu de la concertation et comment il compte répondre aux différentes questions posées. Les Garants de la concertation auront également un temps important pour nous dire ce qu'ils ont pensé de cette concertation et si le niveau d'information correspondait aux standards demandés.

Cette concertation se termine le 21 avril, date de clôture de la concertation. Ensuite, les Garants ont un mois pour produire un bilan, et les maîtres d'ouvrage ont un mois supplémentaire pour remettre leur propre rapport où ils prendront acte de ce qui a été dit pendant la concertation, de ce que les Garants ont écrit dans leur bilan et proposeront des réponses aux recommandations des Garants. Tous ces bilans seront rendus publics et tout sera mis en ligne sur le site internet.

Je laisse la parole à Thomas ABOUT et Sylvain KREBS qui vont nous présenter l'histoire industrielle du site. Je vous en prie.

S. KREBS, Responsable parc charbon & cendres GazelEnergie : Bonsoir. Je suis Sylvain KREBS, salarié de GazelEnergie, responsable du parc charbon et cendres, représentant syndical de la CFE CGC. Avec Thomas ABOUT, mon collègue, nous avons tenu à vous raconter un peu l'histoire d'Émile Huchet, pourquoi on était là. Vous verrez qu'on parle d'une seule voix – il prendra la parole après moi, il se présentera. On est très heureux de vous accueillir ici, sur le site de la centrale Émile Huchet.

Émile Huchet est un nom, une histoire, un grand homme. Émile Huchet a été ingénieur des Mines et de 1925 à 1939, il était responsable des Houillères de la Sarre et de la Moselle – cela dépassait déjà les frontières. Lui, en fait, a développé les puits de mine, il les a modernisés et a eu une réflexion déjà avant 1940 sur la valorisation des sous-produits. Je vous parle de charbon. Pour l'histoire, le premier puits de mine qui a été creusé, foncé, c'est 1818 à Schoeneck. On a donc plus de 200 ans d'histoire. C'est ce qui a fait l'essor de la région – c'est pour cela que je veux revenir là-dessus.

Sortis de la guerre, il a fallu reconstruire, développer. C'est là où les pouvoirs publics ont décidé dans notre région de valoriser les sous-produits issus du charbon et de les transformer en électricité. La décision de créer la centrale Émile Huchet date de 1948. Pourquoi le site ici ? Parce qu'en fait, c'était le centre névralgique de tous les puits de mine aux alentours et le meilleur moyen de valoriser l'ensemble du bassin houiller. 1948, décision de construire. 1951, premiers groupes : 1 et 2, donc l'électricité. Pour pouvoir alimenter le bassin et en même temps, 1951 – je vais toujours faire un parallèle entre le charbon et entre les régions, par rapport à l'hydrogène. Vous verrez qu'en fait, l'histoire est amenée à se répéter. La Communauté européenne du charbon et de l'acier, c'est 1951. Pour pouvoir se relever, l'Allemagne, ancienne ennemie de la France, les deux étaient belligérants comme vous le savez, a été obligée de créer la CECA en 1951. C'est ce qui a permis l'essor de l'Allemagne et de la France. Chez nous, physiquement, c'est là où on a commencé à développer la

cokerie, l'industrie carbochimique avec tout ce qui est en face, TOTAL et Cie, cela a été l'essor de notre région. On est tellement bien parti qu'il a failli y avoir l'électricité en plus. 1958/59, groupe 3, groupe 4. On continue... 1971, groupe 5 avec des turbines à gaz complémentaires pour avoir 343 MW. Là, on a déjà une synergie – avec la cokerie, avec du gaz qu'on récupère ensuite, soit qu'on est complémentaire. C'est pour cela que je vous fais le parallèle avec l'hydrogène sur la suite.

Pierre MESSMER qui est venu inaugurer en 1971 annonce que ce sera le dernier groupe charbon en France. Sauf qu'en 1973, 1979, il y a le choc pétrolier. Finalement, on est obligé de relancer le charbon, et on a le premier groupe 600 MW en 1981, avec l'inauguration par François MITTERRAND.

1983. Pour alimenter tous ces groupes, il faut pouvoir traiter le produit ; la DTPS, division de traitement des produits secondaires. La DTPS est la plus grande et la plus moderne division au monde. On avait cela ici sur le site d'Émile Huchet.

1990. Réflexion pour valoriser les bassins en PCR pour ceux qui connaissent, ou les schlamms de Wendel, Faulquemont ou Simon à La Houve, on modernise le groupe 4 et on commence à brûler les PCR.

On arrive aux années 2000. On est toujours à la pointe, on a toujours du monde, on est aux alentours de 1 000 personnes. Le début des années 2000 va être le début du déclin pour ce qui est à l'extérieur, avec la chimie, les vapocraqueurs, la cokerie qui fermera en 2009, qui avait été rachetée pendant un peu de temps par les Allemands, finalement pour fermer. Nous arrêtons le groupe 3, on investit dans deux groupes gaz, CCGT qui sont à l'époque aussi les plus grosses en France. On est sur la pointe haute. Finalement, on passe les années 2010 et on part vers un déclin.

Au plus beau de notre centrale, on a eu 1 900 MW installés en 2013, ce qui correspond à la centrale de Fessenheim, ce n'est pas rien, on est quand même un acteur très important et reconnu dans toute la région.

Fin du groupe 4. Fin du groupe 5. 2015 : suppression de 220 emplois. La crise nous touche en 2015.

Ce que je veux vous dire avec tout cela, c'est que la centrale Émile Huchet, en fait, le charbon s'arrête. Il n'y a pas de souci. Mais on se doit d'aller vers l'énergie du futur, vers l'hydrogène. La centrale Émile Huchet, ce n'est pas seulement GazelEnergie, les salariés, les sous-traitants, c'est vous. De près ou de loin, tout le territoire a un rapport avec la centrale Émile Huchet. Cela nous appartient. Cela appartient à l'ensemble.

En fait, il faut qu'on donne un avenir pour la suite et qu'on recrée les 200 ans, depuis 1800 et des poussières jusqu'à maintenant. Nous, en tant que salariés, c'est vraiment ce que l'on veut. Je pense que tout le monde le veut pour l'emploi, pour la suite.

Je vais passer la parole à Thomas. (*Applaudissements*)

T. ABOUT, GazelEnergie : Merci Sylvain pour cette présentation. Nous parlons effectivement d'une même voix, nous sommes une équipe, nous sommes des collègues, nous sommes sur le même bateau, un bateau ayant eu la coque plusieurs fois percée, mais un bateau qui n'a jamais sombré, j'y reviendrai.

Je suis donc Thomas ABOUT, je fais partie des exploitants du groupe 6. Mon métier, très simplement : je fais bouillir de l'eau, je profite de ce changement d'état de l'eau pour turbiner la vapeur fournie dans une turbine à vapeur, je mets en rotation une turbine à vapeur elle-même couplée à un alternateur afin de générer de l'électricité.

Sylvain vous a conté notre histoire jusqu'en 2014. Ce sera donc mon point de départ.

En 2014, j'ai 24 ans, je suis un jeunot à la centrale Émile Huchet, et le plan social en cours comme l'a expliqué Sylvain détruit 200 emplois. Ce plan social va forcer au renouvellement d'à peu près 80 % de l'effectif sur l'unité 6. Un défi pour nous autres, jeunes et moins jeunes, mais en tout cas novices sur l'installation de perdurer son exploitation et de préparer à échéance de 2 ans une maintenance décennale. Une révision décennale, pour vous donner l'idée de ce qui se passe dans nos usines, c'est un démontage complet et un remontage complet. Une maintenance de grande envergure. La marche était haute, mais pas infranchissable.

Nous sommes donc en 2016, maintenance décennale. C'est à partir de cette année que le mur sera politique. Ségolène ROYAL annonce une taxe carbone, avec un plancher à 30 €/tonne de CO₂, ce qui condamne de facto les 5 dernières centrales à charbon françaises. La mise en œuvre de cette taxe est annoncée pour le 1^{er} janvier 2017, soit une petite année après.

La menace de plusieurs PSE, du coup, puisque 5 centrales, la perte de 5 000 emplois – c'étaient les pertes annoncées – fait office d'une bombe. Les salariés se révoltent, les organisations syndicales jouent leur rôle. Christian ECKERT, récemment au gouvernement, rétropédale, voyant le borborygme dans lequel ils allaient s'enliser, sachant que les contraintes sur le réseau électrique étaient déjà connues, et abandonne cette taxe franco-française. Il l'annonce de retour plus tard, mais dans le giron de l'Europe.

Le climat d'anxiété au sein de la centrale Émile Huchet s'évanouit peu à peu, mais les salariés restent durablement soucieux de leur avenir.

Le gouvernement a changé, on est en 2017, Emmanuel MACRON est en place, et nous apprendrons à connaître François DE RUGY lors d'une visite le 31 octobre 2018 quand il annonce l'arrêt à horizon 2022 des dernières centrales à charbon françaises. On joue toujours à un an, donc François nous laissait un an de répit.

Annnonce de la fermeture des 5 dernières centrales à charbon. Notre groupe de l'époque, UNIPER, actionnaire allemand, est lassé des politiques françaises et nous lâche. Nous apprendrons comme cadeau de Noël 2018 le rachat des actifs d'UNIPER par EPH dans un contexte de fermeture des centrales à charbon.

Ayant juste digéré les repas de Noël et l'annonce du 24, le 28 décembre de cette même année, EPH par voie de presse annonce la vente de nos deux groupes gaz dont Sylvain a parlé tout à l'heure au groupe TotalEnergies.

Notre site historique se retrouve pour la première fois de sa vie scindé et les salariés du charbon esseulés face à la menace qui plane au-dessus de leur tête.

La vente des groupes gaz mettra plus longtemps que prévu. Nous sommes en 2020. Les organisations syndicales jouent leur rôle, la Direction aussi, et permettent une certaine... Bon nombre de salariés impactés par la fermeture du charbon rejoignent TotalEnergies et les groupes gaz ; ils sont vendus avec les groupes gaz afin de retrouver une certaine stabilité professionnelle.

Nous étions 140, nous sommes 90. Notre mission sera d'exploiter l'unité charbon jusqu'au bout, parce que 2022 est une date floue puisque le gouvernement disait « à horizon 2022 ». Notre but était donc d'exploiter cette unité charbon jusqu'au bout.

Plan social. Bon nombre quittent l'entreprise. Mais dans un contexte d'explosion des prix de l'énergie qui vous frappe tous actuellement, dans un contexte sous contrainte du parc EDF, dans un contexte de guerre, nous nous accrochons et nous démontrerons que notre centrale a encore un rôle à jouer

pour le réseau électrique. Nous produirons donc jusqu'au 31 mars 2022, date d'arrêt officielle de l'unité.

La suite, on la connaît. RTE rétropédale, se fait mentir. « Nous n'avons plus besoin de vous, le charbon, c'est fini », et pourtant, le gouvernement rappelle GazelEnergie courant de l'été 2022 afin de retrouver sur le réseau électrique pour l'hiver 22/23 Émile Huchet 6.

Nous revenons pour beaucoup en septembre 2022, une grosse maintenance a eu lieu avec du personnel resté sur place. Nous sommes 87 personnes fermement décidées à redémarrer cette unité et nous jouons notre rôle. Le réseau a pu compter sur Émile Huchet.

Très récemment, le Président de la République demande à notre unité de poursuivre son exploitation jusqu'à 2027, avant d'entamer sa mue vers un combustible plus sobre et moins émetteur de CO2. Cette page reste aujourd'hui à écrire.

Notre bateau a subi quelques trous de plus, mais il est toujours à flot.

J'ai aujourd'hui 33 ans et je suis un ancien CEH. J'étais le jeunot il y a 10 ans.

À présent, vous nous connaissez un petit peu plus, vous connaissez notre état d'esprit. Esprit d'innovation, du service public, des défis technologiques. Notre vocation a toujours été de créer de l'énergie pour progresser, nous sommes une industrie que j'aime dire « nécessaire au bon fonctionnement de notre monde actuel ». Bien que l'énergie charbon soit sur sa fin, c'est encore une réalité planétaire puisque le charbon reste une des énergies nécessaires au bon fonctionnement de notre monde actuel. Un monde qui s'élargit aujourd'hui avec Emil'Hy à Saint-Avold.

Nous avons toujours su nous développer, et aujourd'hui nous travaillons dans un monde où finalement rien ne nous est étranger, un monde qui exige de nouvelles attitudes à la hauteur des défis, basées sur des énergies renouvelables, l'innovation, la qualité du service et l'accompagnement des industries avec lesquelles et pour lesquelles nous travaillons. Un défi que nous relevons depuis très longtemps et avec lequel nous nous sentons très à l'aise. Merci. (*Applaudissements*)

R. FLEHO : Merci, messieurs, pour ces moments de sincérité, d'émotion. Vous avez pu faire passer près de deux siècles, comme vous le disiez, d'histoire, de belles histoires, de moins belles, mais en tout cas, on va aujourd'hui, juste après vous, même s'il y a de la pression bien évidemment, essayer de démontrer que ce projet sur ce site chargé d'histoire, souhaite réécrire une nouvelle histoire. Je laisse la parole à Jérôme pour la stratégie de GazelEnergie sur ce site.

J. LADRIERE, Directeur du développement GazelEnergie : Bonjour à tous. Merci pour ces témoignages très émouvants.

La stratégie globale vise un objectif : réussir la transition énergétique de nos sites. Comment ? Avec 3 leviers : décarboner, réaménager, développer.

- Décarboner en investissant dans des projets de production d'énergies renouvelables et bas carbone. C'est l'ADN de notre société et l'objectif de notre Groupe EPH. C'est déjà en marche, avec plus de 50 M€ de projets engagés dans des projets éoliens en Bretagne et ici, dans un projet de batteries, un des plus grands de France sur lequel Antonin reviendra. On sait que les batteries sont importantes pour gérer l'intermittence des énergies renouvelables.
- Réaménager, c'est faire de la place pour accueillir les nouveaux projets. Nous avons investi plus de 10 M€ sur le démantèlement de la tour très récemment, mais aussi sur toutes les opérations d'aménagement pour être prêts à accueillir les projets dont Emil'Hy.

- Développer, finalement, c'est fournir à nos clients des énergies vertes et de la sécurité d'approvisionnement, car on ne pourra pas réaliser notre stratégie d'investissement sans nos clients. On sait que de plus en plus, les clients ont besoin de nos produits, de l'électricité décarbonée, de la chaleur renouvelable et de l'hydrogène renouvelable et bas carbone. Dans ce contexte, l'hydrogène est stratégique.

Pourquoi Emil'Hy ? Emil'Hy est un projet que nous portons – c'est un « nous » très large ; je remercie les élus, le personnel à nos côtés sur le développement de ce projet depuis 2020 – et qui est inscrit dans le Pacte de territoire signé entre l'État, les Collectivités locales et l'entreprise. En 2020, c'était très précurseur, avec une dynamique initiée avant que les plans de relance ne se penchent sur l'hydrogène. Parce que ce projet Emil'Hy est inscrit dans le projet de territoire et marque le futur de notre site. C'est un projet industriel d'ampleur qui permettra de redévelopper une production d'énergie à grande échelle ici, et cela correspond totalement à la vocation et aux capacités du site – nous y reviendrons. C'est exactement le type d'investissement que le Groupe cherche à réaliser en France. L'écosystème local le permet – je tiens à le signaler. Il y a, à court terme, des besoins extrêmement importants de l'aciérie SHS qui va investir 3,5 milliards d'euros pour, elle aussi, sortir du charbon, remplacer les hauts-fourneaux par des procédés innovants et renouvelables qui utiliseront de l'hydrogène et qui nécessiteront d'importer de l'hydrogène.

Il y a également le projet MosaHYc, parce qu'entre l'usine et le client, nous avons besoin d'un tuyau. Ce projet MosaHYc est porté par les opérateurs gaziers français, luxembourgeois, allemands depuis plusieurs années et constitue aujourd'hui l'écosystème hydrogène le plus avancé en Europe. Il est nécessaire au projet.

Localement, ce projet est au service de deux ambitions : l'emploi, maintenir une activité de production d'énergie à grande échelle qui permette d'assurer un futur à nos collaborateurs, et la réindustrialisation du territoire.

Vous le verrez, le projet est particulièrement adapté au site ; nous sommes dans une région industrielle qui, au-delà de SHS, a besoin d'hydrogène pour décarboner l'industrie et assurer son futur.

En conclusion, il s'agit à terme de remplacer – Thomas ABOUT l'a bien illustré – l'énergie de la première Révolution industrielle, à savoir l'électricité produite à partir de vapeur issue de la combustion du charbon, par celle du 21^{ème} siècle, décarboner l'hydrogène qui assurera le renouveau industriel du territoire. Je vous remercie. *(Applaudissements)*

R. FLEHO : Merci Jérôme pour cette mise en perspective de la stratégie et de l'ambition de votre projet du territoire. Qu'est-ce qui fait que ce site industriel dont on nous a rappelé tout à l'heure l'histoire, avec les femmes et les hommes qui l'ont fait, présente justement des atouts ? Je laisse la parole à Philippe LENGART pour nous le présenter.

P. LENGART, Directeur exploitation Émile Huchet : Bonjour à toutes et à tous. Philippe LENGART, je suis le Directeur de l'exploitation sur le site. J'ai rejoint le site il y a 3 ans en 2021 dans une période que rappelait Madame le Maire dans son propos introductif, qui était plus que morose effectivement, puisqu'on s'apprêtait, un an plus tard, à arrêter l'exploitation définitivement.

2021, c'était il y a 3 ans. C'était hier. 2027, c'est dans 3 ans. C'est demain.

Sylvain et Thomas vous ont parlé de l'historique du site. Moi, je veux vous parler de ce qu'on fait aujourd'hui, de ce que j'ai découvert du site, de ce qui fait l'ADN du site et de ce qui fait effectivement que nous sommes prêts, demain, à produire de l'hydrogène.

Nous sommes prêts, d'une part, par l'ADN du site, l'état d'esprit, l'engagement, le professionnalisme qui sont des valeurs fortes sur notre site. Nous sommes prêts d'autre part par la résilience, avec les différents épisodes, les « trous dans la coque » dont parlait Thomas, que le site a pu traverser, et notre capacité à repartir, à répondre présent, à nous mobiliser, ainsi que par notre élément de l'ADN du site, toujours la capacité à être à la pointe des technologies.

Selon les époques, les pointes changent, mais la première tranche, 600 MW charbon, c'étaient les plus fortes puissances installées de l'époque, cela représente 2/3 d'un réacteur nucléaire qui représente la moitié du parc nucléaire – c'était une grosse machine. Cela a été le premier cycle combiné et le plus gros à l'époque sur la conversion de la tranche 4. Sur beaucoup d'aspects, le site a toujours été précurseur et capable d'intégrer des technologies qui étaient des technologies de pointe.

Jérôme rappelait l'énergie du 21^{ème} siècle – on peut le voir ainsi, cet hydrogène. Nous sommes prêts, les équipes sont prêtes et le site est adapté pour accueillir un projet de cette envergure et sur ces technologies.

Aujourd'hui, nous avons sur le site des installations techniques, bien évidemment la tranche 600 MW qui est un bijou de technologie, avec un système assez complexe ; nous produisons de l'eau déminéralisée, nous gérons de la haute tension, de la très haute tension, nous gérons déjà de l'hydrogène, utilisé pour notre alternateur qui est sous hydrogène en mode normal, nous gérons des stockages de produits nécessaires pour notre fonctionnement, nos process, que ce soit du soufre, des acides, des gaz. Nous sommes sur une organisation, sur ce qui s'appelle une ICPE, Installation classée pour l'environnement. Nous sommes organisés pour gérer ce type d'installation depuis, je ne vais pas dire la nuit des temps parce que ces réglementations qui encadrent l'exploitation ont évolué au cours des dernières décennies, mais c'est l'expérience du site de gérer ce type de grandes installations et d'installations classées. Avec une culture de gestion de ces installations, une organisation pour gérer les incidents dans le cadre d'un POI sur lequel nous nous entraînons dans des simulations d'incidents et à tous avoir les bonnes réactions pour gérer en sécurité pour les personnes et les riverains tous types d'incidents qui pourraient se produire. Les équipes sont formées en ce sens, on est aujourd'hui sur un site Seveso seuil bas, et elles sont parfaitement formées pour gérer ces installations.

Aujourd'hui, les équipes pour exploiter le site : nous avons 75 salariés sur l'exploitation du groupe 6 dans les différents corps de métiers, exploitation, maintenance, fonctions support hygiène sécurité, et 25 salariés plutôt en charge du développement des nouveaux projets et de l'avenir du site. Une centaine de personnes travaillent avec notre réseau de sous-traitants, partenaires dans les différents domaines d'activités, bureaux d'études, organismes de contrôle qui ne sont pas tous listés. Certains interviennent plus que d'autres, mais on a su constituer au fur et à mesure des années un tissu de partenaires et de sous-traitants qui nous ont accompagnés, qui nous accompagnent aujourd'hui et qui pourront nous accompagner demain dans le cadre de nos futurs projets.

Thomas ou Sylvain rappelait tout à l'heure que « Émile Huchet, c'est nous, c'est vous ». C'est vrai qu'on est bien conscient de l'impact dans notre écosystème local de nos activités, de nos projets sur l'économie, sur nos sous-traitants, nos partenaires, la population en général. Le charbon s'arrêtera un jour ou l'autre, le groupe 6 qui va bientôt fêter ses 45 ans s'arrêtera un jour ou l'autre, même si on travaille activement à la possibilité de brûler du bois au lieu du charbon – on a fait nos premiers essais le 17 février – l'avenir sur notre site, ce sont de grandes installations du type du projet Emil'Hy. C'est un projet qui nous passionne ; j'espère qu'il vous passionnera également et nous serons très heureux de partager avec vous les futures étapes de ce beau projet. Merci. (*Applaudissements*)

R. FLEHO : Merci, Philippe. On pourrait vous appeler « Philippe même pas peur ».

Romain nous fait la présentation, justement, de ce qui vient d'être dit pour le projet.

R. DESHAYES, Chef de projet Emil'Hy : Bonsoir à tous. Je m'appelle Romain DESHAYES, je travaille dans l'équipe de développement de Jérôme et je suis le chef du projet Emil'Hy. Tout ce qui a été dit auparavant montre qu'on ne part pas d'une feuille blanche. On s'appuie sur notre histoire, nos infrastructures, nos connaissances pour développer un projet exemplaire, leader en France et en Europe.

Sur les pratiques, les organisations, la sécurité, c'est vraiment une priorité, c'est notre savoir-faire et on va intégrer dans le projet Emil'Hy nos pratiques de prévention parce que la sécurité est une priorité pour la conception de ce projet.

On s'appuie sur les compétences, Philippe en a parlé, les courants forts, l'eau, la gestion de risque industriel – ce sont des compétences existantes ici qui vont être développées évidemment pour pouvoir les étendre à l'hydrogène.

On va réutiliser les infrastructures existantes, parce que l'hydrogène a de nombreux défis. Autant créer des usines d'hydrogène de grande échelle là où les infrastructures sont déjà disponibles, les raccordements électriques, les raccordements en eau, les raccordements en gaz.

Enfin, on va évidemment s'assurer que notre projet est construit en bonne intelligence avec les synergies possibles avec tous les projets qu'on développe, dont Antonin va parler, et que nos partenaires industriels développent autour de nous.

Où va se situer le projet Emil'Hy ? La phase 1 du projet se situe sur la zone en jaune à l'écran, là où il y a encore quelques jours, quelques semaines, se tenait la tour aéro-réfrigérante du groupe 5 qui a été foudroyée le 11 février. Le passage du charbon à l'hydrogène, c'est plus qu'un symbole, c'est une réalité, c'est parce que c'est à cet endroit qu'on va mettre la phase 1 de notre projet. Pourquoi à cet endroit ? Parce que c'est là où les raccordements sont les plus évidents, notamment celui avec le pipeline MosaHYc porté par GRDGaz ici présent qui va amener notre molécule jusqu'à notre client en Allemagne.

Également, la zone 2 parce qu'on a un projet de 400 MW, sera juste adjacente sur la zone identifiée en bleu à l'écran.

Je vous ai parlé de 2 phases, parce que, en effet, on a un projet de 400 MW que l'on phase en 2 étapes. Pourquoi ? Parce qu'on évalue notre projet en fonction principalement de la demande client et de la maturité de la demande client. Pas de client, pas de projet. C'est important.

On a la capacité de mettre 400 MW sur notre site, on a les infrastructures pour, on a l'ambition de le faire, notre projet, c'est 400 MW, on vous le présente sur 400 MW, mais on va déposer un premier dossier de permis de 200 MW dès cette année pour mettre 200 MW en opération en 2027. Cela correspond à la demande client identifiée et aux capacités d'amener l'hydrogène à ce client.

La deuxième phase sera similaire, 200 MW, sur les mêmes capacités de production, 28 000 tonnes par an. On s'attend à une mise en service à horizon 2030.

Au niveau des créations, on prévoit 100 emplois sur la phase 1 et jusqu'à 100 emplois supplémentaires sur la phase 2.

Enfin, sur les montants d'investissement, on est sur 780 M€ d'investissement au total, 400 sur la première phase, et on s'attend à ce que les prix baissent un peu sur la 2^{ème} phase, donc 380 M€ sur la deuxième.

Antonin. Merci. (*Applaudissements*)

A. ARNOUX, Directeur site Émile Huchet : Rebonsoir. Antonin ARNOUX. Je suis le Directeur du site, particulièrement en charge du redéploiement des nouveaux projets. Je vous propose de faire un petit tour d’horizon de ce site emblématique d’une centaine d’hectares, quand même, qui est divisé en deux gros sites. À l’ouest, se trouve la partie encore productive, qui produit de l’électricité – c’est la fameuse tranche 6 qui a été redémarrée pour venir au secours du réseau français, dont le Président nous a donné un horizon à 2027. Nous travaillons donc – vous voyez une photo de granulés – à la décarbonation de cette tranche en vue de continuer à sécuriser notre réseau aux heures les plus critiques, notamment l’hiver. Sur cette partie du site, un deuxième projet – j’y reviendrai un peu plus en détail par la suite – qui est un projet de batteries, l’un des plus gros projets français où encore une fois GazelEnergie vient jouer son rôle de fournisseur de services au réseau électrique pour l’équilibrer. On le fait avec la tranche 6 à la semaine, et on va dire qu’on va le faire avec des batteries à la seconde ou à la minute, je reviendrai un peu plus en détail sur ce rôle-là. Tout cela est sur la partie ouest du site, qui représente à peu près 2/3 de la surface.

On a ensuite ce tiers à l’est, un tiers important puisque le tiers historique qui a vu les tranches 1 à 5 sur ses 70 ans d’histoire, qu’on est en train de réaménager en une écoplateforme industrielle où vous allez pouvoir retrouver toute une panoplie de projets qui représentent ce qui est pour nous l’avenir de ce territoire, autour d’une réindustrialisation décarbonée.

On y retrouve le tout premier projet qu’on a développé, un projet de chaufferie production de vapeur à partir de bois énergie – c’est un élément très important pour accélérer la réindustrialisation de notre territoire. Preuve en est – Thierry en parlera davantage avec l’arrivée du projet PARKES.

Un deuxième projet, avec qui on travaille depuis 2021, Circa, qui est en train de s’installer en Moselle-est également. Je salue le fait qu’une technologie australienne et des Norvégiens aient décidé de venir en Moselle-est ; ils ont bien compris que l’avenir de la réindustrialisation décarbonée se passe également à cet endroit. C’est la production de biosolvants à partir de connexes de la transformation du bois – première mondiale – avec une cinquantaine d’emplois qui vont être créés dès la fin de cette année et l’année prochaine.

Et bien entendu, vous retrouvez dans le coin sud-est du site le projet Emil’Hy. On a travaillé ces derniers mois à faire de la place, puisque les tours aéro-réfrigérantes ont disparu, dont la dernière très récemment le 11 février, qui a été dynamitée. Ce projet viendra donc s’installer juste à côté de l’arrivée du *pipe* MosaHYc et des connexions électriques déjà existantes.

Voilà un petit peu le panel de ce que sera le futur de notre site – on vient recréer très clairement beaucoup plus d’emplois que ce que la perte du charbon aura éteint.

Pour revenir plus concrètement sur le premier projet qui est aujourd’hui en cours d’exécution, on est encore sur notre rôle de fournisseur de services au réseau électrique ; on fournit des services via RTE, bien entendu, au réseau pour l’équilibrer en permanence, Jérôme l’a indiqué, la percée du renouvelable vient déstabiliser le réseau, et l’électrification de notre société vient aussi le déstabiliser. Donc quand vous avez des producteurs qui ont tendance à osciller et de plus en plus de consommateurs qui oscillent, à moment donné, il faut les équilibrer à la seconde ou à la minute ; c’est clairement le rôle de ces batteries qui sont en cours d’installation. Les premiers containers vont arriver dans les prochaines semaines, vous pourrez physiquement les voir si vous passez côté route de l’Europort, côté SNF et groupe gaz, vous verrez ce terrain avec l’arrivée physique des containers sur le site dans les prochaines semaines. On parle de 35 MW de puissance de connexion ; la capacité de stockage électrique est de 44 MWh. Vous prenez une méganitec, c’est 45 KWh, vous mettez 1000

méganitecs et vous avez à peu près la capacité énergétique installée sur ce projet qui est quand même le 4^{ème} plus gros projet de stockage aujourd'hui en France et le premier en région Grand-Est. 24 containers sont installés. Voilà pour cette première brique d'un projet concret sur le site, qui est dans la lignée de notre ADN, c'est-à-dire sécuriser le réseau électrique français.

Le deuxième projet qui se concrétise également a déjà vu une enquête publique en 2023 – vous pourrez retrouver publiquement de nombreux éléments d'information sur ce projet. Il s'agit d'une chaufferie de production de vapeur à partir de bois énergie. En fait, ce projet faisait beaucoup sens quand on l'a démarré en 2020, parce qu'on travaille aussi sur de la combustion de combustibles solides, ce qui est quand même l'ADN du site, et c'est ce que nous allons refaire aussi avec cette chaufferie. On est sur une plateforme chimique. Le premier vecteur énergétique d'une plateforme chimique est la chaleur. Cela faisait du sens de créer sur cette plateforme chimique une production de chaleur décarbonée, dans le but bien entendu de remplacer les chaudières gaz existantes. Ce projet a une capacité d'environ 20 MW combustible, à peu près 40 000 tonnes/an de bois. C'est du bois issu du recyclage qui viendra en grande partie des déchetteries du SYDEME ; quand le weekend, vous allez dans la benne bois, d'ici 2027, cela finira sur le site Émile Huchet pour en faire de la vapeur décarbonée pour les industriels. Cela va produire environ 25 t/h de vapeur et économiser jusqu'à 30 000 t CO₂/an. Clairement, ce projet s'inscrit dans notre ambition de devenir l'énergéticien vert des territoires et de créer des nouvelles activités autour de ces énergies d'avenir. Ce projet verra le jour à horizon 2027, en lien avec le projet PARKES – je laisserai Thierry DORMOIS en parler davantage. (*Applaudissements*) Je laisse maintenant la place. Merci.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup, Antonin. Je vous laisse la parole.

L. GERNOLLE, Directeur ARKEMA Carling : Bonjour à tous. Je suis Lionel GERNOLLE, Directeur de l'établissement ARKEMA Carling de l'autre côté de la route, vice-président de l'association Chemiesis. Il y a eu beaucoup d'échanges sur Gazel et ses projets. Gazel fait partie d'un ensemble plus grand qui s'appelle une plateforme, la plateforme Chemiesis, et il a été démontré, notamment dans toutes les présentations précédentes, l'histoire de la plateforme. Gazel s'inscrit dans l'histoire de ce sillon industriel qui est la plateforme de Carling Saint-Avold. Celle-ci a beaucoup évolué, elle a été et reste surtout très attractive de par sa situation ; aujourd'hui, on est au carrefour de beaucoup de choses : de voies de logistique, et on l'a entendu, il y a maintenant des *pipes* – on a aussi des voies de transport de produits fluides. Cette plateforme est grande, plus de 600 hectares, et on voit qu'on arrête des installations, d'autres viennent, c'est une vie, une matière vivante, une plateforme.

Après une période, cela a été très bien dit, de décroissance, aujourd'hui on est sur une plateforme qui est en croissance. Pourquoi ? Parce qu'on est en train de redynamiser le tissu industriel. Je pense que la plupart d'entre vous connaissent bien la plateforme ; on a représenté ici les principaux industriels qui la composent. Ce sont 1 200 emplois directs, on investit un peu plus d'un milliard en 5 ans, tous industriels confondus, on a évidemment de la recherche et aujourd'hui, cette association est composée de 16 membres actifs en tant qu'industriels.

Ce qui a été montré, on entend « décarbonation ». Gazel s'inscrit tout à fait dans le travail que Chemiesis a commencé et va faire avec tous ces industriels ; c'est se décarboner, se réinventer, réindustrialiser de manière verte et responsable ses activités. Comment ? On a d'abord de l'accueil de nouvelles sociétés qui viennent avec des procédés verts, déjà décarbonés – on peut citer MetexN00vista en 2021 et Afyren en 2022, deux producteurs d'intermédiaires chimiques sur une base biomasse.

Aujourd'hui, vous avez de la chance, on vient d'apprendre la nouvelle, on a candidaté à un appel à projets ZIBAC – acronyme un peu bizarre, Zone industrielle bas carbone – de manière à présenter à

l'État un projet de décarbonation à l'échelle de la plateforme dont fait partie Gazel, avec des projets, des fiches, des études à lancer pour se décarboner tous ensemble. Nous venons d'apprendre que notre appel à projet a été reçu – on est donc lauréat. Aujourd'hui, Chemesis est lauréat de cet appel à projet, ce qui va nous permettre de passer des étapes supplémentaires de décarbonation.

Enfin, cela a aussi été dit, notre métier, c'est le risque, on gère le risque, on le maîtrise, c'est notre quotidien. Cette gestion, cette histoire permettent d'attirer des installations industrielles qui en ont et qui vont s'insérer dans un ensemble où les acteurs, le personnel, les services de l'État gèrent de manière commune ce risque. C'est un véritable atout pour la plateforme. Pour l'illustrer, rien de mieux que de demander à un nouvel acteur de présenter son activité. *(Applaudissement)*

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Thierry DORMOIS, responsable du projet PARKES, va nous illustrer ce propos.

T. DORMOIS, Directeur projet PARKES : Bonjour à tous. Je suis Thierry DORMOIS, Directeur du projet PARKES. Certains parmi vous dans la salle connaissent le projet PARKES puisque nous avons eu l'occasion de mener ensemble une concertation préalable. C'est une plateforme de recyclage plastique par dépolymérisation chimique. Ce projet de 200 emplois, de 400 à 500 M€ d'investissement, doit voir le jour en 2027. Je vais vous proposer, non pas forcément de parler du projet PARKES, mais plutôt de parler des motivations des industriels lorsqu'ils sont concernés par une décision critique : où doit-on implanter nos futurs investissements ? Où doit-on implanter nos futurs projets ?

Là, je peux vous assurer que ça phosphore, ça carbure et quand on a le choix entre plusieurs solutions, il faut trancher. Il faut trouver le lieu idéal pour pouvoir implanter son projet. On commence à raisonner et on se dit : transition/transition énergétique. Quel est l'endroit qui va nous permettre d'avoir le meilleur accueil possible en termes de transition énergétique ? Pourquoi la gestion de cette transition énergétique est-elle un élément déterminant dans notre choix ? Tout simplement, un investissement a une durée de vie de 20, 30, 40 ans, et les choix que l'on fait aujourd'hui vont impacter notre futur au niveau du projet, mais également à notre niveau à tous pour les 30 ou 40 prochaines années. Là, on se dit qu'on a une responsabilité. Bien évidemment, celle-ci est de s'appuyer sur la pérennité de l'approvisionnement énergétique qui soit compatible avec les défis environnementaux que nous avons tous à mener dans les prochaines années.

Très honnêtement, nous avons deux choix. On pouvait aller s'implanter à Fos-sur-Mer ou on pouvait venir s'implanter à Saint-Avold. On s'est demandé ce qui nous motivait et ce qui allait nous décider à faire le meilleur choix possible pour notre projet. Là, il s'agit de stratégie d'avenir et de raisonnement.

Le premier point, c'est la stratégie d'avenir ; on a rencontré des interlocuteurs au niveau de la plateforme Chemesis qui avaient cette orientation du futur, qui nous ont parlé du projet ZIBAC, qui nous ont parlé de la vision qu'ils avaient pour l'évolution de la plateforme, au sens large, les différents acteurs, Gazel. Nous avons été séduits par cette volonté d'avenir et cette vision du futur.

Le deuxième point qui nous a motivés est la notion de solidarité. Thomas et Sylvain nous ont parlé de leur histoire de façon très émouvante, ils nous ont parlé des difficultés qu'ils ont rencontrées et de la solidarité qu'ils ont eue ; quels que soient les ministres passés ici, de toute façon, aucun ne laissait plus d'un an « d'espoir de vie » et au final, on est tous là. Et on est tous là à repenser cet avenir. Cette solidarité nous a donc marqués et on s'est dit qu'on aurait un accueil beaucoup plus profond, beaucoup plus chaleureux si on venait s'installer à Saint-Avold.

Le troisième point qui a également été important dans notre décision est le fait que nous avons pu avoir des discussions directes entre industriels. Quand on est entre industriels, on se comprend, et

excusez-moi l'expression, on ne fait pas de « chichis », mais on parle de synergies et des solutions qui peuvent s'offrir aux uns et aux autres, tout simplement parce qu'on a des intérêts à offrir ces solutions. Très rapidement, le projet EHB est ressorti et on s'est dit « on peut te fournir de la chaleur », « oui, je peux te fournir de la chaleur, mais je peux aussi te fournir de l'eau déminéralisée », « ah oui, mais aussi, je peux traiter tes effluents » et ainsi de suite, on a construit tous ensemble, avec les acteurs de Chemesis, un panel de solutions qui font qu'aujourd'hui, le projet PARKES est parfaitement ancré et va pouvoir tranquillement se développer dans les années qui viennent.

En conclusion, je voulais dire merci à vous tous, merci pour votre capacité d'accueil, merci pour votre état d'esprit ; nous ne regrettons absolument pas le choix d'avoir implanté notre projet ici à Saint-Avoid. Tant pis pour Fos-sur-Mer. Notre choix est pris. Merci à tous. (*Applaudissement*)

M. BACHOLLE : Merci.

R. FLEHO : Merci Thierry, merci à tous nos intervenants pour ces moments d'émotion comme on l'a dit, mais aussi d'information très importants dans le cadre de cette démarche de concertation préalable, et puis d'enthousiasme avec la participation d'acteurs complémentaires au projet Emil'Hy.

Nous vous proposons de passer au temps d'échanges, de questions/réponses, avec quelques règles de bienséance que je redonne avant de vous laisser la parole parce que vous avez sûrement des questions à poser à nos différents interlocuteurs. Merci de vous présenter quand vous prenez la parole, un micro va circuler dans la salle, et d'avoir des interventions relativement concises. Vous êtes nombreux, nous l'imaginons, à vouloir intervenir, donc nous vous demandons d'avoir des interventions relativement concises, quitte à revenir après sur plusieurs temps de demandes de questions. Qui va se lancer sur cette première question ?

M. BACHOLLE : Monsieur.

R. FLEHO : Monsieur. On va vous passer un micro.

M. BACHOLLE : N'hésitez pas à vous lever, vous présenter, pour qu'on vous voit et que votre nom soit inscrit au compte-rendu de la réunion qui sera mis en ligne sur le site internet. Merci à vous.

Un participant : Monsieur de MAESTRI. J'ai deux questions. J'ai travaillé à Carling à l'époque, centrale Émile Huchet aux groupes 3, 4, 5. Je voudrais poser la question : vous parlez de 200 MW/an et de 28 000 tonnes. Cela fait à peu près 3 t/h à 200 MW, un peu plus. C'est le principe d'une pile à combustible, donc on dégagera de la chaleur ? C'est une question.

R. FLEHO : On va laisser la parole à Romain.

R. DESHAYES : Le ratio est celui-là, en effet, les 200 MW vont bien produire 3 tonnes/3,6 tonnes d'hydrogène par heure, en tout cas, c'est leur capacité de production par heure. En effet, vous avez de l'électricité qui rentre dans un électrolyseur, de l'eau qui rentre, et cette électricité va servir à séparer l'eau en hydrogène d'un côté et en oxygène de l'autre. Ce processus technologique a un rendement, et en effet, avec de l'hydrogène, vous avez aussi de la chaleur qui est évacuée. Celle-ci est plutôt une chaleur basse température qui est évacuée avec des refroidisseurs.

Le même participant : Il y a également une production d'électricité par cette pile ?

R. DESHAYES : Non. On consomme l'électricité. C'est l'inverse d'une pile à combustible, en fait, c'est le processus inverse, c'est-à-dire que l'électricité est la matière première, on la consomme pour venir séparer la molécule d'eau en deux. En sortie, grâce à cette électricité qu'on consomme, on va produire de l'hydrogène et de l'oxygène. La pile à combustible, en fait, c'est le processus inverse, c'est-à-dire

que vous avez de l'hydrogène qui rentre et avec cet hydrogène, la pile à combustible va recréer de l'électricité. La pile à combustible que vous mentionnez est vraiment le processus inverse pour recréer de l'électricité à partir de l'hydrogène.

Le même participant : La deuxième question : on est alimenté en eau industrielle, et dans cette électrolyse, l'eau industrielle, c'est vague... Comment traite-t-on ces eaux ? On les débarrasse de quoi ?

R. DESHAYES : En effet, l'eau industrielle qui arrive dans l'électrolyseur n'arrive pas comme ça, cela nécessite une eau d'une bonne qualité pour rentrer dans l'électrolyseur, donc au préalable, avant qu'elle n'y rentre, on aura une unité de traitement de l'eau déjà en partie présente avec notre unité de déminéralisation de l'eau, on va la traiter, on va avoir 50 m³/h d'eau industrielle qui va être consommée et à peu près 13 m³/h vont être rejetés et traités sur le site avant d'être rejetés dans le milieu naturel.

Le même participant : Il n'y a pas d'autre produit dans cette eau industrielle à part H₂O ?

R. DESHAYES : Vous avez un troisième produit selon la technologie des électrolyseurs qui s'appelle de l'électrolyte, c'est de la potasse, une solution basique qui permet justement à la réaction chimique de s'opérer.

Le même participant : Rien d'autre ?

R. DESHAYES : Rien d'autre.

Le même participant : C'est bon.

M. BACHOLLE : Je vous invite à rendre le micro à Chloé. Sur ces sujets-là, typiquement, on a un atelier sur les impacts du projet le 26 mars, donc monsieur, je vous invite à vous inscrire sur le site internet. On va spécifiquement aborder ce type de question sur les matières premières consommées par le projet et les rejets qui seraient faits. Cela va faire l'objet d'une thématique spécifique le 26 mars.

R. FLEHO : D'autres questions ? Monsieur.

Un participant : Merci. Jean-Marie BONNETIER. Je préside une association de protection de l'environnement, apolitique, je précise, nous ne sommes que des bénévoles. Le thème de la soirée est la transition énergétique, c'est-à-dire le passage d'un état à un autre, l'état initial étant l'utilisation de combustible fossile, dont on sait qu'il dégage beaucoup de CO₂ qui est un gaz à effet de serre, à, dans 30, 40 ou 50 ans, l'utilisation d'un combustible qui ne dégage pas de CO₂ du tout. Ma remarque est la suivante : on a parlé tout à l'heure de la chaufferie au bois, du groupe 6 qui va utiliser un mixte charbon/pellets ou uniquement du bois. Ma question : ces deux installations participent-elles bien à ce qu'on appelle la transition énergétique, alors qu'on sait parfaitement que le bois pollue davantage que le charbon ? C'est vrai pour les émissions de CO₂, pour les particules fines, pour les furanes et les dioxydes. Ma question : cette chaufferie au bois et le fait d'utiliser des pellets pour remplacer le charbon rentrent bien dans la transition énergétique ?

R. FLEHO : Jérôme.

J. LADRIERE : Il y a deux aspects dans votre question, monsieur. La chaufferie bois qui alimentera PARKES sera alimentée de bois de recyclage, donc on est sûr de l'économie circulaire avec un projet validé par l'ADEME et dont la contribution à la transition énergétique est soutenue par les mécanismes SCIAT. Par rapport à cela, il y a tout un processus d'instruction par l'ADEME pour vérifier le caractère durable du projet et c'est sur cette base qu'un certain nombre de subventions ont été obtenues.

Sur la co-combustion, ce sont des choses qui sont aujourd'hui en cours de discussion avec l'administration. Ce que nous faisons, c'est qualifier les tests, et bien entendu que la décision de prolongation doit s'inscrire dans une vision globale de décarbonation que le ministère évaluera. Le concept général est de dire que la prolongation de la centrale a une destination essentiellement de service, donc d'être là lorsqu'il y a besoin de pointe et lorsque l'ensemble des autres alternatives renouvelables ou des alternatives moins carbonées ne sont pas disponibles. Le mode de fonctionnement doit être adapté à cet état de fait puisque, vous l'avez dit, « transition énergétique », c'est bien passer d'un état 1 à un état 2. Dans cette transition, une des difficultés est l'intermittence des renouvelables. C'est donc avant que les renouvelables soient développés de façon massive, avant qu'il y ait des projets massifs de batteries et des capacités de stockage des excédents de renouvelables à tout moment, d'avoir les moyens qui permettent de garantir la sécurité d'appro. Cette discussion sur la prolongation n'est donc pas dans une logique de volume, mais dans une logique de sécurité d'appro, et la condition pour qu'elle soit acceptable pour le ministère est qu'elle ait un impact environnemental bénéfique, par rapport à des moments de stress très spécifiques du réseau électrique.

R. FLEHO : D'autres questions ? Monsieur.

Un participant : Bonjour. Je suis Loïc SCHINDWING pour Europe Écologie Les Verts. Le thème de la journée d'aujourd'hui est la transition énergétique du site. On parlait de premiers tests faits avec la biomasse le 17 février. Quels ont été les résultats ? Vous avez juste évoqué les tests, mais pas les résultats. À combien de pourcent de charbon êtes-vous arrivés ? Combien de pourcent de biomasse ? Du coup, on parle de *black pellets* ; votre concurrent... enfin, l'autre centrale à charbon à Cordemais est en train de construire une usine de *black pellets* sur site parce que pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'usines en France, il y en a une dans la Marne et celle en train d'être construite à Cordemais. Comment allez-vous garantir l'approvisionnement en *black pellets* ? Merci.

R. FLEHO : Philippe.

P. LENGART : Il y a deux volets dans la question. Je pense qu'il faut bien avoir en tête d'une part, l'évolution du mode d'appel du groupe 6, où par rapport à il y a 5, 10 ans ou plus, on avait un fonctionnement en semi-base, donc assez soutenu en termes de nombre d'heures de fonctionnement. Là, notre rôle est devenu et est essentiellement pour les années qui viennent de sécuriser le réseau électrique par rapport aux phénomènes que décrivait Jérôme juste avant, de la journée typique d'hiver sombre, sans vent, avec de l'éolien et du solaire qui produisent très peu, où il fait froid, où il y a beaucoup de consommation, on n'est pas en période de vacances scolaires, l'industrie tourne, et là, on peut être amené à intervenir, on a un rôle essentiel à jouer pour sécuriser le réseau électrique dans ces phases-là. Donc de toute façon, que ce soit avec du charbon ou du bois, le nombre d'heures de fonctionnement du groupe 6 sera plus restreint que ce qu'il était il y a 5 ou 10 ans, mais il a son importance et est essentiel, particulièrement dans ces circonstances-là. En ordre de grandeur, c'est sûr que sur une journée à pleine charge, en continu de fonctionnement, aujourd'hui, on peut brûler 5 000 tonnes de charbon. C'est sûr que c'est illusoire d'imaginer 365 jours/an brûler 5 000 tonnes de bois demain, ce n'est pas un mode de fonctionnement imaginé sur notre site. On est plus sur du fonctionnement en secours.

L'autre volet de votre question que j'ai oubliée parce que j'ai une mémoire de poisson rouge...

R. FLEHO : L'approvisionnement. Les sources d'approvisionnement.

P. LENGART : Les sources d'approvisionnement. On est de toute façon sur des volumes qui seront restreints, on n'a pas des centaines de milliers de tonnes à approvisionner chaque mois. Cela fait partie

des sujets qui feront l'équilibre aussi économique du projet de déterminer le type de pellets – on a réalisé des essais, vous m'aviez posé aussi la question du résultat des essais, cela me revient.

Cette première phase d'essais était pour nous importante pour vérifier plusieurs aspects. La première chose est le stockage et la capacité de stocker dans notre climat aussi agréable que celui de Fos-sur-Mer du pellet à l'air libre – la personne n'a pas mentionné un des arguments pour installer le projet ici ; c'est le climat ! Cette première phase a été conduite et a permis de qualifier la résistance du pellet par rapport aux intempéries, notamment en le comparant au charbon. Également, un autre élément. Non, c'est moins bon – c'est un élément important que l'on a pu mesurer et qu'on continue à mesurer : le vieillissement du pellet, son évolution sur ces périodes de stockage.

Le deuxième élément qu'il était important pour nous de vérifier est la capacité à manutentionner le pellet, à le convoier sur des bandes transporteuses et à contenir l'aspect émission de poussière ; ceux qui ont un peu baigné dans des milieux industriels savent bien que la poussière et l'oxygène peuvent être explosifs. C'est le risque ATEX classique qu'on a l'habitude de gérer sur notre site. Nous voulions donc voir avec les installations de système de brumisation, notre capacité à gérer et éliminer ce risque et à manutentionner le combustible en sécurité. De cette phase d'essais, nous avons donc tiré des conclusions intéressantes, c'est-à-dire que les installations de brumisation qu'on a pu mettre en place se sont montrées efficaces et on a pu bien valider un certain nombre de choix techniques pour manutentionner ce type de combustible en sécurité.

La troisième étape importante était d'aller jusqu'à la chaudière, au broyeur, et de brûler du bois. Sur notre installation, on a 6 broyeurs, on avait dédié un silo, donc un broyeur pour la réalisation de ces essais. Habituellement, on peut fonctionner avec du charbon sans modifier le broyeur sur un débit nominal de 83 t/h, et on fonctionne généralement autour de 50 t/h... Je vais accélérer, mais le sujet m'intéresse... Je vais conclure. Sans modifier nos broyeurs, nous sommes montés à 15 t/h, ce qui nous a confortés sur la nécessité pour aller plus loin de modifier les broyeurs pour pouvoir augmenter le débit de charbon. C'est une phase d'essai qui a amené des conclusions intéressantes. J'abrège...

R. FLEHO : Merci beaucoup. Je retiens quand même que vos collègues sont des censeurs... Merci.

M. BACHOLLE : Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur au fond.

R. FLEHO : C'est peut-être une question pour vous, encore.

Un participant : Un des objectifs du projet MosaHYc...

M. BACHOLLE : N'hésitez pas à vous présenter si vous voulez que votre nom soit dans le compte-rendu. Ce n'est pas obligé.

Le même participant : DISTLER Axel, j'ai 28 ans et je suis bobinier. Le projet MosaHYc vise à décarboner la sidérurgie de la Ruhr – cela paraît être une entreprise colossale et je me demande tout simplement pourquoi ne pas y associer les usines d'ARCELOR à Florange, Gandrange et Hayange par exemple ?

M. BACHOLLE : Merci.

R. FLEHO : On peut laisser aussi...

R. DESHAYES : Je vais bien sûr laisser répondre GRTGaz qui est présent et qui développe le projet MosaHYc. Dans une première phase, on vise à alimenter l'aciériste allemand de la Sarre SHS qui, lui, va utiliser l'hydrogène pour réduire le minerai de fer dans le premier processus de fabrication de l'acier. Aujourd'hui, ils ont des hauts-fourneaux qui utilisent du coke de charbon pour faire ce processus, donc ils font de l'acier comme on le faisait il y a encore 200 ans. Cet hydrogène est donc

utilisé pour réduire le minerai de fer avant de produire l'acier – ce sont des équipements qui sont présents en Sarre. Je ne suis pas sûr qu'ARCELOR fasse ce procédé. En tout cas, MosaHYc peut peut-être répondre sur la connexion de futurs industriels potentiellement intéressés par l'hydrogène.

L. LECELLIER, Directeur du projet MosaHYc : Bonjour. Ludovic LECELLIER, Directeur du projet MosaHYc. Aujourd'hui, le fonctionnement d'un réseau pour GRTGaz est de relier des producteurs à des consommateurs qui se sont fait connaître. À ce jour, sur le projet MosaHYc, ce réseau intrafrontalier entre Creos Deutschland et GRTGaz, nous n'avons qu'un seul consommateur qui s'est fait connaître, SHS. Voilà pourquoi on n'est pas allé voir du côté de la Ruhr. De toute façon, côté Allemagne, ce serait via les transporteurs allemands. MosaHYc, comme son nom l'indique, c'est « Mo », pour Moselle, « sa » Sarre, et HYc pour « hydrogène conversion ». Ce que je n'ai pas précisé, c'est que le projet MosaHYc s'appuie surtout sur un réseau existant de transport de gaz naturel que l'on convertit à l'hydrogène.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Avons-nous d'autres questions dans la salle ? Monsieur, ici, s'il vous plaît.

Un participant : Jean-Pierre DAMM. Mon intervention est à deux niveaux, en tant que vice-président du Comité européen des industries extractives à Bruxelles, et deuxième niveau, en tant qu'ancien salarié de Gazel et ancien militant dans cette centrale.

Ma première remarque, ce n'est pas à moi de répondre, mais à Gazel : est-ce qu'on parle de transition énergétique oui ou non ce soir ? Je dis qu'on parle de transition énergétique dès lors que, comme cela a été souligné, depuis 1951, on n'a pas attendu les politiques pour parler de transition énergétique. Depuis 1951, nous produisons sur ce site de l'électricité en polluant de moins en moins, en augmentant le rendement. Les émissions, on n'a pas attendu que quelqu'un nous les impose pour les faire – c'est-à-dire que nous étions les précurseurs de ce qu'est aujourd'hui la transition énergétique. Dès lors qu'aujourd'hui, je change quelque chose qui émet moins de CO₂, je suis dans la transition énergétique. De quoi on parle ? On parle de 1 %, la France, des émissions de CO₂ mondiales. De grâce, laissons le temps au temps de faire la transition ! Effectivement, on a besoin de temps et ce temps doit se concrétiser par un projet sur le secteur où nous redevenons leaders d'une production et d'une activité industrielle, comme nous l'avons été par le passé. C'est ma remarque sur le plan politique européenne. Je crois que nous avons tous intérêt effectivement à ne pas aller trop vite, mais il faut y aller ! Il ne s'agit pas de faire du surplace, de l'immobilisme, il faut y aller.

Maintenant, ce que je voulais dire en tant qu'ancien salarié, il y a un certain nombre de zones d'ombre qu'il faut lever. Avant de passer à cela, je m'excuse, il faut que je complète un tout petit peu l'intervention de Sylvain et de Thomas. On a oublié des acteurs qui sont essentiels aujourd'hui et qui l'étaient hier : ce sont les élus politiques. Rien ne se serait fait sans les élus politiques, sans les élus locaux si nous n'avions pas eu leur soutien dans tous les combats que nous avons menés. Je crois que l'unité des élus politiques sera gage de la réussite de la transformation du secteur. Je ne voulais pas oublier ici les députés... s'il vous plaît...

R. FLEHO : Monsieur DORMOIS en a parlé un petit peu. Dans les conditions d'installation, il a abordé ce point aussi, par rapport à Fos-sur-Mer.

Le même participant : Je ne veux pas rentrer dans un débat stérile, vous m'avez donné la parole, je souhaite ne pas être interrompu.

R. FLEHO : J'ai aussi dit dans le préambule qu'on vous demandait d'être concis...

Le même participant : S'il vous plaît...

R. FLEHO : On vous le redonne après si vous voulez, mais il faut que tout le monde puisse prendre la parole.

Le même participant : C'est assez compliqué dans la situation dans laquelle je suis...

R. FLEHO : Il s'agit de questions/réponses.

Le même participant : De ne pas me faire taxer de quelqu'un qui est opposé à des projets. Je ne suis pas opposé, je suis pour les projets. Je cherche à lever...

R. FLEHO : Allez... On vous laisse continuer.

Le même participant : Je cherche à lever des zones d'ombre. Je tenais donc à remercier ici au nom des personnels dont j'ai été longtemps le porte-parole les élus politiques locaux et nationaux, les députés qui ont défendu cette centrale par le passé. Cela n'a pas été fait. Parce qu'on en aura besoin.

Ma deuxième question...

R. FLEHO : Quelle était la première, je n'ai pas entendu ?

Le même participant : La première question va venir.

R. FLEHO : La deuxième avant la première...

Le même participant : Je sais bien qu'actuellement, les sujets importants font sourire, mais moi, cela ne me fait pas sourire parce qu'il y va de l'avenir des emplois.

Lors de la dernière réunion, le Président de Gazel, Monsieur FAROCHE, s'était engagé, cela a été repris dans la presse et dans le verbatim sur le site, à convaincre l'actionnaire d'investir dans le sujet. Je suis inquiet. Si mon actionnaire n'est pas convaincu, je suis inquiet. Ma question est très simple : à quel moment aurons-nous les engagements de l'actionnaire ? Pour les plus anciens Émile Huchet 7 et 8, nous avons eu... parce qu'il y a eu une action auprès de l'actionnaire à Madrid. Il faut qu'à moment donné, vous soyez en capacité de dire « voilà, l'actionnaire a décidé que l'investissement et les fonds seront donnés... »

R. FLEHO : Je vous propose de prendre cette question, on y répond – cela fera un petit jeu de ping-pong...

Le même participant : Je ne voudrais pas que ce soit un monologue...

R. FLEHO : Non, cela s'appelle du ping-pong quand on est deux à échanger.

Le même participant : Cela ne me dérange pas. Allez-y.

Jérôme LADRIERE : Comme je l'ai dit, nous avons tout le support de l'actionnaire sur le développement du projet. Ensuite, on est à une phase de concertation préalable, on est en train d'affiner le projet. Qui va décider de ce projet *in fine* ? C'est l'État. C'est lui qui autorisera ou pas le projet, et il faut que, dans l'ensemble du processus, nous ayons réussi à convaincre le client, que le tuyau MosaHYc se fasse, il faut que nous obtenions les autorisations. C'est la raison pour laquelle notre Président a pris une certaine prudence puisque nous avons encore des étapes fort logiques à passer. Mais soyez certain de la volonté d'aller jusqu'au bout sur ce projet.

Le même participant : Merci pour votre réponse. Si j'avais trente à faire, je ne serais pas rassuré.

Mon autre remarque. Lorsque vous aviez évoqué le sujet la dernière fois, et dans le verbatim, vous avez soulevé la sécurisation des lignes électriques pour le projet, mais vous n'avez pas parlé de la capacité. Avez-vous un PTF signé avec RTE sur la capacité ? Oui ou non ?

Jérôme LADRIÈRE : Oui.

Le même participant : Parce que c'est très important. D'accord, merci.

Autre remarque. Je l'avais faite également. Il y a un autre acteur, l'ancien actionnaire avec nous, H2V, je ne sais pas si vous êtes au courant, mais une concertation est lancée par H2V sur le projet à Thionville. Je lis quel est l'objectif du projet d'H2V : « produire de l'hydrogène vert afin de décarboner l'industrie lourde présente dans la zone industrielle : sidérurgie, raffinage, pétrochimie, principalement maîtrise de CO2 et notamment les acteurs industriels du pays frontalier allemands et Luxembourg qui pourraient être alimentés en hydrogène par le réseau MosaHYc ». Ma question est : dans votre stratégie de remporter la mise au final, vous intégrez bien que le troisième larron peut être à moment donné celui qui va passer devant Gazel et Verso, au détriment de notre territoire ?

Jérôme LADRIÈRE : Je pense qu'une réponse avait déjà été apportée par GRTGaz. Ensuite, je ne commenterai pas. Que H2V fasse sa concertation.

Le même participant : Je suis encore plus inquiet parce que la stratégie d'un autre acteur qui peut être concurrent devrait être intégrée dans votre stratégie.

Ensuite, dernière question. Je rejoins ce qui a été dit tout à l'heure. Pourrions-nous avoir connaissance du pourcentage de pellets utilisés lors des essais ? La question a été posée par toi, mais je crois qu'on n'a pas eu la réponse. Je voulais savoir le pourcentage, parce que dans l'esprit de Monsieur MACRON, c'est 100 % pellets. Que ce soit clair...

R. FLEHO : Là, on parlait de test. Je crois qu'on a répondu tout à l'heure sur le test.

Le même participant : Pour rester sur le projet de la co-combustion – c'est comme cela qu'on l'avait appelé quand j'étais dans la maison – dans l'esprit du Gazel, y a-t-il l'intention d'installer une usine de pellets à côté de la centrale, comme à Cordemais ? Merci.

R. FLEHO : Sur ce point-là, on a répondu tout à l'heure, Monsieur LENGART avait répondu, je pense.

Luc MARTIN, garant de la concertation : Simplement, par rapport à la réponse de GRT mentionnée de la dernière réunion, je crois qu'il y a eu des évolutions, si vous pouvez nous préciser, qui sont maintenant publiques, je crois.

Ludovic LECILLIER, GRTgaz : Je ne vais pas répondre sur la partie stratégie de Gazel, ce n'est pas mon rôle. Par contre, H2V, effectivement, nous a contactés depuis la dernière réunion pour la concertation de leur projet à Thionville et pour se raccorder à MosaHYc entre autres.

R. FLEHO : Merci. D'autres questions ? Non, vous êtes déjà intervenu, je pense que d'autres dans la salle voulaient... On avait parlé de valeur nominale tout à l'heure par rapport au broyeur, les 12 tonnes et 80, je ne sais pas si vous avez...

Philippe LENGART : Oui. J'ai donné les chiffres tout à l'heure et vous vérifierez le verbatim, puisque vous l'avez lu précisément. Ce sera dedans.

R. FLEHO : 12 par rapport à 80.

M. BACHOLLE : Y a-t-il d'autres questions ? On va essayer de voir s'il y a d'autres personnes qui n'ont pas déjà parlé... Si quelqu'un n'a pas encore pris la parole et aimerait poser une question ou donner

un avis... poser une question au maître d'ouvrage ou aux garants de la concertation... Cela n'a pas l'air d'être le cas.

R. FLEHO : Monsieur, derrière, vous souhaitez intervenir ?

M. BACHOLLE : On va pouvoir redonner la parole à ceux qui l'ont déjà prise, mais n'hésitez pas, vraiment, à poser vos questions. Allez-y, monsieur.

Luc MARTIN : Les dames ont le droit de poser des questions aussi, pas que les messieurs.

Un participant : Juste une question technique. Pour le transport de l'hydrogène, c'est extrêmement délicat. Dans la centrale, on avait des doubles conduites, il y avait entre des mesures, ce n'est pas rien. Juste cette affaire, je sais que vous avez étudié le problème, mais je tiens quand même à le souligner.

R. FLEHO : Vous souhaitez demander comment cela va se passer ou simplement dire que c'est...

Le même participant : C'est vraiment, sur le plan de la sécurité, avec l'hydrogène, on ne rigole pas. C'est vraiment...

R. FLEHO : Oui. Vous voulez reprendre la parole pour GRT ?

Ludovic LECELLIER : Oui, effectivement, on prend en compte la sécurité, c'est la première chose qu'on regarde en tant qu'exploitant et transporteur de gaz. On le fait avec le gaz naturel depuis 1947, on a déjà fait des essais aujourd'hui avec l'hydrogène grâce à notre laboratoire RICE, interne à GRTGaz. Bien évidemment, la sécurité est prise en compte et on est un acteur qui maîtrise les risques.

R. FLEHO : Merci.

M. BACHOLLE : Allez-y.

Un participant : Du coup, à nouveau Loïc Schindwling pour Europe Écologie Les Verts. Monsieur parlait de H2V, mais j'avais évoqué aussi la dernière fois la Française de l'énergie en parlant d'hydrogène turquoise. Hasard de calendrier, le 8 mars, ils ont publié leur stratégie de développement d'hydrogène que j'ai là, et ils parlent d'un raccordement sur MosaHYc à horizon 2027. Qu'en est-il ?

R. FLEHO : MosaHYc est la star de la soirée.

M. BACHOLLE : MosaHYc est sollicité de toutes parts.

Le même participant : On parle effectivement bien d'hydrogène fait à partir de gaz de couche et pas d'hydrogène natif.

R. FLEHO : Qu'est-ce qui vous fait peur dans la concurrence ? C'est ce que je me demande, à titre personnel...

Le même participant : Non. La question est plus de savoir, pour MosaHYc, s'ils avaient déjà eu des infos du côté de la FDE et du coup, pour vous, juste informer.

Ludovic LECELLIER : La dernière fois que l'on m'a posé une question sur un futur producteur d'hydrogène, j'ai répondu qu'on n'avait aucun contact. Deux semaines plus tard, cela a changé. À ce jour, je n'ai aucune connaissance, en tant que Directeur de projet sur MosaHYc, d'un raccordement probable sur MosaHYc. Aujourd'hui, il n'y a aucun contact. Je ne peux pas vous répondre sur ce sujet.

Le même participant : D'accord. Merci. S'il n'y a personne d'autre...

R. FLEHO : Oui. Allez-y.

Le même participant : Il y avait EHB, donc Émile Huchet Bois, il était question de 20 MW utilisés intégralement par PARKES, quasiment, 19,8 pour PARKES. Lors de la concertation PARKES, on a parlé un éventuel deuxième EHB. Est-ce encore dans les tuyaux ? Cela avait été évoqué un peu à demi-mot ; qu'en est-il d'EHB ? N'y aura-t-il qu'une chaufferie bois ? Deux ? Plus ? Sera-t-elle augmentée en capacité ?

R. FLEHO : Je crois qu'Antonin était intervenu... ou Thierry, il me semble, avec PARKES.

R. DESHAYES : Toujours dans cette logique de décarbonation, le projet PARKES a besoin de vapeur renouvelable – c'est de l'eau – mais aussi pour les processus chimiques, d'un fluide caloporteur à beaucoup plus haute densité énergétique – de l'huile thermique. Dans la proposition que nous avons faite à PARKES, c'est également de la chauffer à partir de bois énergie. Nous avons donc fait une demande aujourd'hui à l'ADEME au dernier BCAT de septembre et à ce stade, nous attendons un retour vis-à-vis de cette demande. Ce serait une chaudière d'une capacité d'environ 15 MW combustible. Ce serait donc une deuxième chaudière, avec du bois énergie, mais pas le même fluide. ... Elle sera côté coke de Carking, au plus près de l'unité chimique pour justement garantir des rendements énergétiques et minimiser les pertes thermiques.

M. BACHOLLE : Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Madame. Allez-y. Merci beaucoup.

Une participante : Bonjour. Laetitia TIL. Je voulais revenir sur les deux tranches que vous avez précisées tout à l'heure. Il y avait 200 premiers MW et une deuxième tranche de 200 MW. Je voulais savoir si la totalité de l'énergie aujourd'hui qui est désignée sur les deux projets est totalement destinée en fait à SDS, c'est cela ? ou si via l'appro MosaHYc et/ou l'attractivité locale de la plateforme, il y aurait peut-être d'autres postulants s'il y a de l'énergie restante après ces deux phases.

R. DESHAYES : C'est exactement pour cela qu'on sépare le projet en deux phases. La première, c'est sûr, vise l'aciériste allemand, mais dès aujourd'hui, on travaille à maximiser les retombées locales pour adresser les futurs usages. C'est un peu la poule et l'œuf, on sait que grâce à SHS, on va pouvoir amorcer la machine, amorcer la production d'hydrogène et adresser des volumes qui attendent que l'hydrogène soit disponible pour pouvoir aller le consommer – on parle de mobilité, mobilité de loi, mobilité publique, mais aussi des usages industriels, notamment via ZIPAC qui a été mentionné, on va étudier tous les possibles débouchés locaux sur le site, mais aussi qu'on pourra rejoindre via MosaHYc. On voit beaucoup d'intérêt pour ce *pipeline* et il va pouvoir connecter, certes, de nouveaux producteurs, mais on l'espère, de nouveaux consommateurs.

M. BACHOLLE : Merci Romain. Avons-nous d'autres questions ? Non. Si.

Un participant : Jean-Pierre DAMM. Très courte, la question. Avez-vous des informations sur le moment où l'actionnaire SAS, ou plutôt le consommateur SAS va se prononcer sur le lauréat ?

R. FLEHO : On avait déjà évoqué cette question lors de la première réunion d'ouverture.

Le même participant : Oui, mais je n'avais pas l'information que j'ai maintenant. Je voulais être sûr qu'on me donne une bonne réponse et qu'on ne me prenne pas pour ce que je ne suis pas.

M. BACHOLLE : Quand SHS rendra-t-il sa décision sur où il se fournira en hydrogène ?

R. DESHAYES : Un processus compétitif a été lancé par SHS qui vise une décision vers le mois d'octobre, en ligne avec ce qu'on vous avait annoncé au troisième trimestre.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autre question, je pense que nous allons pouvoir donner la parole au Garant de la concertation pour un petit mot de conclusion de la soirée.

V. TROMMETER, Garante CNDP : Nous vous remercions tous, le maître d'ouvrage pour sa présentation, le public pour les questions et les échanges qu'il y a pu y avoir. En tant que Garants, on voulait vous rappeler qu'il y aurait une réunion de restitution le 10 avril, mais que la concertation ne se terminera pas à cette date, mais le 21 avril. Sur le site de la concertation, vous avez tous accès à la possibilité de déposer des cahiers d'acteur sur lesquels vous présentez vos arguments vis-à-vis du projet. Et à la réunion du 10 avril, vous aurez la possibilité de venir présenter ces cahiers d'acteur, de les donner à entendre, en fait, au maître d'ouvrage. Cela n'avait pas été dit en début de réunion, nous voulions donc le rappeler.

Quelques personnes ont déposé des observations sur le site de la concertation – on a demandé au maître d'ouvrage de les publier maintenant tout de suite, même s'il lui faut un petit peu de temps pour y répondre. Ces questions vont donc apparaître, et vous pourrez tous en prendre connaissance.

Avec Luc, on tenait à rappeler la demande faite en début de réunion au maître d'ouvrage de publication des études mentionnées lors de la dernière réunion. Il s'est passé 2 heures, donc il vous reste quelques heures pour mettre à disposition les éléments demandés par le public. Bonne soirée.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup.

R. FLEHO : Merci beaucoup à toutes et à tous. Bonne soirée. (*Applaudissement*)